

## Lancement d'un appel à projets pour étendre le sentier du littoral



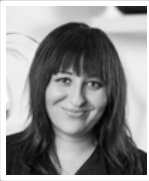
© aquaphoto

Les ministères de la Mer et de la Transition écologique lancent un appel à projets national auprès des maîtres d'ouvrages publics pour étendre le sentier du littoral. Destiné uniquement au cheminement piéton, le sentier du littoral s'étire sur plus de 5 800 km, y compris en Outre-mer. 1 200 kilomètres « *restent à ouvrir dans les années à venir pour assurer une continuité de parcours* ».

L'appel à projets « France vue sur mer » est doté d'une première enveloppe de cinq millions d'euros dans le cadre du plan de relance. Ces fonds sont essentiellement fléchés pour initier des études préalables à des travaux visant à assurer la continuité du parcours pour le public qui s'y promène, en ouvrant de nouveaux tronçons ou chemins de contournement. Il s'agit aussi d'adapter les tracés en cas d'érosion, dégradation ou disparition d'une portion en prenant en compte les enjeux de biodiversité (nidification et dérangement des habitats), et de faciliter l'accessibilité aux personnes en situation de handicap. Sont également privilégiées les opérations de valorisation des patrimoines culturels constituant des annexes aux sentiers, voire emblématiques.

Le cahier des charges de l'appel à projets est accessible en ligne sur le site du Cerema.

Article publié le 05 mars 2021



**Rachida Boughriet** , journaliste  
Rédactrice spécialisée

### Vidéo sur le même thème



[Protection du littoral : quand la nature reprend ses droits Le Conservatoire du littoral acquiert en moyenne 3 000 hectares par an pour restaurer et préserver des sites naturels d'intérêt écologique. Illustration sur un site en Camargue après des années d'activité intensive dédiées à la production de sel. - 22/07/2019](#)

---

Actu-Environnement

© 2003 - 2021 COGITERRA - ISSN N°2107-6677

Actu-Environnement adhère au Centre Français d'exploitation du droit de Copie (CFC).